



**BUREAU DE COMMUNAUTÉ
SÉANCE DU 6 OCTOBRE 2020 À 18H00,
Au siège de GRAND LAC**

Présents :

AIX-LES-BAINS	Renaud BERETTI	
AIX-LES-BAINS	Michel FRUGIER	
AIX-LES-BAINS	Thibaut GUIGUE	
AIX-LES-BAINS	Marie-Pierre MONTORO-SADOUX	Arrivée à la délibération n°5
LA BIOLLE	Julie NOVELLI	
BOURDEAU	Jean-Marc DRIVET	
LE BOURGET DU LAC	Nicolas MERCAT	
LE BOURGET DU LAC	Edouard SIMONIAN	
BRISON-SAINT-INNOCENT	Jean-Claude CROZE	
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	Bruno MORIN	
CHANAZ	Yves HUSSON	
CHINDRIEUX	Marie-Claire BARBIER	
CONJUX	Claude SAVIGNAC	
DRUMETTAZ-CLARAFOND	Danièle BEAUX-SPEYSER	
DRUMETTAZ-CLARAFOND	Nicolas JACQUIER	
ENTRELACS	Jean-François BRAISSAND	
GRESY-SUR-AIX	Florian MAITRE	
MERY	Nathalie FONTAINE	
LE MONTCEL	Antoine HUYNH	
MOTZ	Daniel CLERC	
MOUXY	Laurent FILIPPI	
PUGNY-CHATENOD	Bruno CROUZEVALLE	
RUFFIEUX	Olivier ROGNARD	
SAINT OFFENGE	Bernard GELLOZ	
SAINT OURS	Louis ALLARD	
SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	Brigitte TOUGNE-PICAZO	
TRESSERVE	Jean-Claude LOISEAU	
TREVIGNIN	Gérard GONTHIER	
VIVIERS-DU-LAC	Robert AGUETTAZ	
VOGLANS	Yves MERCIER	

Absents excusés :

ONTEX	Jacques CURTILLET
SAINT PIERRE DE CURTILLE	Gérard DILLENSCHNEIDER
VIONS	Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET

Autres présents non votants :

Frédéric GIMOND	Directeur général des services
Laurent LAVAISSIERE	Directeur général adjoint des services
Christophe PIRAT	Directeur des services à la population
Christophe TOUZEAU	Directeur du pôle Eau
Véronique MERMOUD	Directrice du pôle Aménagement
Christophe LUPO	Responsable du service Patrimoine et Travaux
Matilde HABOUZIT	Responsable du pilotage de la performance
Eline QUAY-THEVENON	Assistante du service juridique et assemblées

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 29 septembre 2020 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 30 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 29 présents, et 29 votants (présents et représentés).



DÉLIBÉRATION

N° : 10 Année : 2020

Exécutoire le : 13 OCT. 2020

Affichée le : 13 OCT. 2020

Visée le : 12 OCT. 2020

MARCHES PUBLICS

Marché 2018-40 : Construction d'un équipement sportif spécifique sur le secteur de Marlioz à Aix-les-Bains – Lot 08 : Menuiseries métalliques / Serrurerie – Avenant 03

Monsieur le Président rappelle que Grand Lac a engagé le projet de la construction d'un équipement sportif spécifique sur le secteur de Marlioz à Aix-les-Bains, le gymnase dénommé « G4 ».

S'agissant des travaux, la Commission des procédures adaptées s'est réunie le 17 décembre 2018 pour l'attribution des lots 1 à 20 relatifs aux différents travaux pour un montant total de 4 675 774,19 € TTC. Le PPI de l'opération est de 5 836 695,60 €.

La maîtrise d'œuvre de ce projet a été confiée au cabinet d'architecte PATEY ARCHITECTES. La consultation pour les travaux a été menée selon une procédure adaptée.

La consultation a fait l'objet d'un allotissement.

Conformément à la délibération en date du 10 janvier 2019, un marché de travaux pour la construction d'un équipement sportif spécifique sur le secteur de Marlioz à Aix-les-Bains (73), notifié le 15 janvier 2019, a été confié à l'entreprise CHOSSET & LUCHESSA pour l'exécution des travaux du lot 08 (Menuiseries métalliques / Serrurerie). Le montant du marché est de 107 691,84 € HT.

Objet des avenants précédents :

Avenant n°01 : Lors de la synthèse sur le contrôle d'accès du 05/09/2019 avec la maîtrise d'ouvrage, il a été demandé à l'entreprise CHOSSET & LUCHESSA de transmettre un devis des plus et des moins-values pour la modification des équipements des portes métalliques.
L'ensemble de ces prestations représente un coût supplémentaire de **1 045,00 € HT** (1 254,00 € TTC)

Avenant n°02 :

Lors des mises au point des plans EXE, il est apparu des simplifications et améliorations de certaines prestations prévues au marché du lot Serrurerie : réduction de la hauteur des cloisons métalliques, suppression de la coursive initialement prévue pour cheminer en comble (l'accès étant possible par des trappes), optimisation du tracé de la clôture, suppression des grilles de ventilations (posées par le lot 17 – CVC), remplacement des poignées de portes métalliques extérieures U en acier par des poignées U aluminium, amélioration de la finition du sol extérieur par la mise en place de cornières métalliques en pied de façade en limite d'enrobé.

Il a été demandé à l'entreprise CHOSSET & LUCHESSA de transmettre un devis des plus et moins-values de ces modifications.

Un devis n°18.10.070.02.B a été établi le 03/10/2019 par l'entreprise CHOSSET & LUCHESSA et rectifié le 29/04/2020 par Patey Architectes pour un **montant de plus-value de 2 870,00 € HT** (3 444,00 € TTC), un devis n°18.10.070 a été établi le 24/03/2020 par l'entreprise CHOSSET & LUCHESSA pour un **montant de plus-value de 8 698,00 € HT** (10 437,60 € TTC) et un tableau détaillé des moins-values a été établi par Patey Architectes le 12/05/2020 pour un **montant de moins-values de 12 970,09 € HT** (15 564,27 € TTC).

L'ensemble de ces prestations représente une **moins-value de 1 402,90 € HT** (1 683,48 € TTC).

Objet de l'avenant :

A la demande du Maître d'Ouvrage et après vérification du PLUi, la hauteur des clôtures initialement prévues à 1,50 m passent à 2,00 m.

Un devis n°18.10.070.04 a été établi le 01/07/2020 par l'entreprise CHOSSET & LUCHESSA pour un montant de **plus-value de 1 982,50 € HT** (2 379,00 € TTC).

Le marché passé par Grand Lac avec l'entreprise CHOSSET & LUCHESSA, d'un montant initial de **107 691,84 € HT** (129 230,21 € TTC) est donc porté à : **109 316,44€ HT** (131 179,73 € TTC) par le présent avenant, soit une hausse de 1,50 % du montant initial du marché (tous avenants cumulés).

La commission des Procédures Adaptées qui s'est réunie le 22 septembre 2020 a émis un avis favorable à la passation de cet avenant.

Les crédits seront inscrits au budget et imputés sur la section d'investissement sous l'opération 127-04AP – Construction d'un équipement sportif spécifique sur le secteur de Marlioz à Aix-les-Bains (73).

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport ;
- AUTORISE Monsieur le Président à signer l'avenant et tous les actes nécessaires à son exécution.

Aix-les-Bains, le 6 octobre 2020

Le Président,
Renaud BERETTI



- Délégués en exercice : 33
- Présents : 30
- Votants : 30
- Pour : 30
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0



Marché n°2018-40
relatif à la Construction d'un équipement sportif
spécifique sur le secteur de Marlioz à Aix les Bains
(73)

LOT N°08
Menuiseries métalliques/Serrurerie

AVENANT N°3

ENTRE :

Grand Lac - Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget domiciliée 1500, Boulevard Lepic – BP 610 – 73106 AIX-LES-BAINS, représentée par son Président, Monsieur Renaud BERETTI, et désignée ci-après par l'expression "Grand Lac"

D'UNE PART,

ET

L'entreprise CHOSSET & LUCHESSA, domicilié 454 Chemin du Champs de Lière, 69140 RILLIEUX LA PAPE,

D'AUTRE PART,

ARTICLE 1 – OBJET et TITULAIRE DU MARCHÉ

Par marché de travaux relatif à la Construction d'un équipement sportif spécifique sur le secteur de Marlioz à Aix les Bains (73), Grand Lac a confié à l'entreprise CHOSSET & LUCHESSA, domicilié 454 Chemin du Champs de Lière, 69140 RILLIEUX LA PAPE, la réalisation des travaux dans le cadre du lot 08 – Menuiseries métalliques / Serrurerie pour un montant de 107 691,84 € HT (129 230,21 € TTC).

ARTICLE 2 – OBJET DES AVENANTS PRECEDENTS

Avenant n°01 :

Lors de la synthèse sur le contrôle d'accès du 05/09/19 et du 07/11/19 avec la maîtrise d'ouvrage, il a été demandé à l'entreprise CHOSSET & LUCHESSA de transmettre un devis des plus et des moins-values pour la modification des équipements des portes métalliques.

L'ensemble de ces prestations représente un coût supplémentaire de **1 045,00 € HT** (1 254,00 € TTC).

Avenant n°02 :

Lors des mises au point des plans EXE, il est apparu des simplifications et améliorations de certaines prestations prévues au marché du lot Serrurerie :

- **art. 3 - Cloisons métalliques** : la hauteur des cloisons métalliques a dû être réduite dans les locaux stockage pour passer de 3m à 2,13m de haut.

- **art. 4.2 - Plancher métallique** : l'accès aux organes situés en plénum technique du plafond sur vestiaires étant possible par des trappes, il a été proposé de supprimer la coursive initialement prévue pour cheminer en comble, devenue inutile.

- **art 4.5 - Clôture** : le tracé de la clôture a été optimisé, 39 ml a pu être supprimés.

- **art. 4.7 - Grilles de ventilation** : les grilles de ventilations sont posées par le lot 17-CVC, il a été proposé de supprimer cette prestation du lot 08.

- pour **alléger les portes métalliques extérieures sous tenture et améliorer leur pérennité**, il a été proposé de **remplacer les poignées en U acier par des U aluminium**.

- pour **améliorer la finition du sol extérieur** en périphérie du bâtiment, il a été proposé de mettre en œuvre des cornières métalliques en pied de façade en limite d'enrobé.

Il a été demandé à l'entreprise CHOSSET & LUCHESSA de transmettre un devis des plus et des moins-values de ces modifications.

Un devis n°18.10.070.02.B a été établie le 03/12/2019 par l'entreprise CHOSSET & LUCHESSA et rectifié le 29/04/2020 par Pateyarchitectes pour un **montant de plus-value de 2 870,00 € HT** (3 444.00 € HT), un devis n°18.10.070 a été établie le 24/03/2020 par l'entreprise CHOSSET & LUCHESSA pour un **montant de plus-value de 8 698,00 € HT** (10 437.60 € HT) et un tableau détaillé des moins-values a été établie par Pateyarchitectes le 12/05/2020 pour un **montant de moins-value de 12 970,09 € HT** (15 564,27 € TTC).

L'ensemble de ces prestations représente une moins-value de **1 402,90 € HT** (1 683,48 € TTC).

ARTICLE 3 – OBJET DE L'AVENANT

A la demande du Maître d'Ouvrage et après vérification du PLUi, la hauteur des clôtures initialement prévues à 1,50m passent à 2,00m.

Un devis n°18.10.070.04 a été établie le 01/07/2020 par l'entreprise CHOSSET & LUCHESSA pour un **montant de plus-value de 1 982,50 € HT** (2 379,00 € HT)

ARTICLE 4 – IMPACT FINANCIER

Montant initial du marché	107 691,84 € HT	129 230,21 € TTC	
Avenant n°01	1 045,00 € HT	1 254,00 € TTC	+ 0,97 %
Avenant n°02	- 1 402,90 € HT	- 1 683,48 € TTC	- 1.30 %
Avenant n°03	1 982,50 € HT	2 379,00 € TTC	+ 1.84 %
Nouveau montant du marché	109 316,44 € HT	131 179,73 € TTC	+ 1,50 %

Le cumul de l'ensemble des avenants représente donc une hausse de 1.50 % du montant initial du marché.

ARTICLE 5 – RESPECT DU MARCHÉ INITIAL

Toutes les autres clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Fait en un exemplaire,

À _____, le _____

À _____, le _____

Pour l'entreprise CHOSSET & LUCHESSA,

Pour Grand Lac

M./Mme
Directeur de la société CHOSSET & LUCHESSA

Yves MERCIER
Représentant du Pouvoir
Adjudicateur

affaire n° 658
Gymnase G4 MARLIOZ à Aix-les-Bains (73)

GRAND LAC Agglomération
date : 02/07/2020
phase DET

feuille travaux modificatifs n°13

Lot 08 - Menuiseries métalliques - serrurerie
Marché HT avec travaux modificatifs précédents
CHOSSET ET LUCHESSA
107 694,84
109 316,44

Objet (descriptif des travaux) :

Modification de la hauteur des clôtures:

A la demande du maître d'ouvrage et après vérification du PLU, la hauteur des clôtures initialement prévues à 1,50m passera à 2,00m.

Avis du maître d'œuvre et justifications :

survant devis c/ joint établi par : Chosset et Luchessa du 01/07/2020

Contrôle des quantités et des prix : PATEYARCHITECTES

Incidence sur les délais : 1 semaine

Date limite d'acceptation de la présente feuille de travaux modificatifs : 10/07/2020

A Chambéry, le 02/07/2020

Le mandataire de la maîtrise d'œuvre



Accord de l'entreprise :

A le

Cachet + signature

Décision du Maître d'ouvrage

- Travaux acceptés vau pour Ordre de Service études et travaux
 Travaux refusés
 En attente, avis suspendu

Observations :

Lot	Description des prestations modifiées	Montant HT	Variation en % du cumul des modif. du lot p/ marché initial
08	Plus-value hauteur clôture	1 982,50	1,84%
Total HT			1,84%

Motivation des Travaux

- Maître d'ouvrage (modification de programme)
 Maître d'œuvre
 Contrôle technique
 C.S.P.S.
 Entreprises
 Aléas - travaux imprévisibles

Montant HT 1 982,50
Montant HT 1,81%

Pour le Maître d'ouvrage

Y. FELICIER

le : 07/09/2020



pateyarchitectes

Siège social

 CHOSSET & LUCHESSA
 454 avenue du champ de lière
 69140 RILLIEUX LA PAPE
 Tél. 04 78 88 81 02 Fax 04 78 88 10 84
 contact@chosset-luchessa.com

 GRAND LAC
 Communauté d'agglomération du Lac du Bourget
 1500 Bd Lepic - CS20606
 73100 AIX LES BAINS

Objet : Clôture Equipement sportif Aix les Bains

Affaire suivie par : Fabrice PRADAT

RILLIEUX LA PAPE, le 01/07/2020

Code	Désignation	Qté	Un.	P.U. H.T.	Remise	Total H.T	TVA
	Suite à la demande du Maître d'Ouvrage : Modification de la hauteur de l'ensemble des clôtures et portillon (61ml), la hauteur passe de 1500mm à 2000mm de hauteur Clôture idem à la clôture proposée sur nos plans (barreaudage en tube 25x25 et poteau en tube 60x60 avec bouchon en forme) Délais 6 à 7 semaines après validation	1,000	ens	1 982,50		1 982,50	20 %
Brut HT						1 982,50	
Montant Total HT						1 982,50	
TVA collectée à 20%						396,50	
Montant Total TTC						2 379,00	
Net à payer						2 379,00 €	

Date de validité : 1 mois à dater de ce jour

Base des prix : Actualisable et révisable en fonction des variations de l'indice dex prix

 Agence Paris : 6 avenue Elise Baylac 956601 Champagne sur Oise - contactparis@chosset-luchessa.com
 -Tél: 01 30 34 44 29 - Fax: 01 30 34 42 29
 S.A.S au capital de 100 000 € - Siret 350 657 300 000 17 RCS de Lyon -
 N°TVA FR25 350 657 300 000 17 - APE 4332B - Assurance RC et Decennale AXA

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Marché 2018-40 : Construction d'un équipement sportif spécifique sur le secteur de Marlioz à Aix-les-Bains - Lot 08 : Menuiseries métalliques / Serrurerie - Avenant 03

Date de transmission de l'acte : 12/10/2020

Date de réception de l'accusé de réception : 12/10/2020

Numéro de l'acte : d3419 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20201006-d3419-DE

Date de décision : 06/10/2020

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.1. Délibérations
1.1.1.4. Délibérations relatives aux avenants et marchés complémentaires